

INSTRUMENTUM LABORIS

POUR LE CHAPITRE GÉNÉRAL 2015

PRÉSENTATION

1. Cet *Instrumentum Laboris* pour le Chapitre général OFM 2015 s'appuie sur les enquêtes demandées par le Chapitre général de 2009, sur les *Lineamenta* de 2013 et sur les réponses aux *Lineamenta* reçues par le Secrétariat du Chapitre général. Une sous-commission, nommée par le Définitoire général, a étudié tout le matériel reçu et, en référence au thème du Chapitre *Frères et mineurs en notre temps*, a articulé le document qui suit autour de deux thèmes majeurs : *vivre en frères* et *vivre en mineurs*. Le but de l'*Instrumentum Laboris* est de faciliter la réflexion et les décisions à prendre dans le contexte du Chapitre même, sans prétendre présenter de façon exhaustive ni interpréter le matériel abondant qui a servi à la préparation du Chapitre.
2. Chaque thème comprend d'abord une description de la situation actuelle, basée sur le *Rapport de l'étude sur l'état de l'Ordre*, suivie de quelques éclairages ou réflexions sur la situation, basées sur les réponses des frères et des Entités de l'Ordre, avec des références à des textes franciscains ou de l'Église, en particulier l'Exhortation apostolique *Evangelii Gaudium*. La présentation de chaque thème est suivie de quelques suggestions, issues des réponses aux *Lineamenta*, pour la rédaction d'éventuelles propositions durant les travaux du Chapitre général.

Méthode de travail

3. L'*Instrumentum Laboris* se veut un moyen pédagogique pour susciter le dialogue fraternel entre les capitulaires, le partage des expériences, des préoccupations et des espérances, et pour formuler ensuite les propositions à considérer au niveau du Chapitre général de l'Ordre et, par conséquent, dans nos Entités et surtout pour la vie de chaque frère.
4. Pour atteindre cet objectif, on disposera au Chapitre d'un premier temps de travail en groupes linguistiques. Durant ces rencontres en groupes, on demande d'évaluer et choisir des suggestions parmi celles discutées et de formuler des propositions.
5. Dans un deuxième temps, les propositions élaborées dans les groupes deviennent la matière/objet du travail des Commissions capitulaires, selon les sujets et en accord avec les autres interventions présentées durant le Chapitre général (les Rapports du Ministre général, des Offices, du Service Fidélité et persévérance, etc.). La méthode de travail prévoit ensuite l'identification des propositions en *Mandats, Décisions concrètes et Orientations*.

I^o VIVRE EN FRÈRES INTRODUCTION

6. Comme à tous les six ans, l'Ordre a été convoqué à la célébration de son Chapitre général ordinaire du 10 mai au 7 juin 2015 à Sainte-Marie-des-Anges, à Assise, avec comme thème principal *Frères et mineurs en notre temps*. Par son énoncé, ce titre veut articuler trois éléments : la fraternité, la minorité et le temps actuel. On comprend que la question sous-jacente est comment être frères et mineurs aujourd'hui.
7. La première partie de cet *Instrumentum Laboris* est consacrée au thème de la fraternité aujourd'hui. Nos *Constitutions générales* ont exprimé de façon synthétique la nature et les implications de la fraternité, quand ils la présentent comme une partie intégrante de la vie radicalement évangélique à laquelle nous sommes appelés et la mettent en relation avec l'esprit d'oraison et de dévotion, avec la pénitence et la minorité, avec la fraternité universelle et l'annonce de l'Évangile de la justice, de la paix et de la sauvegarde de la création¹. Cette même perspective a été reprise et développée par le Chapitre général de 2009 en termes de logique du don, introduisant le thème nouveau du dialogue avec la culture². Cette perspective a inspiré le contenu de cette première partie de l'*Instrumentum Laboris*. Nous laisserons pour la seconde partie le thème de la minorité et du soin et de la sauvegarde de la création.

FRÈRES DANS LA VIE AVEC DIEU

Situation

8. Dans la *Synthèse du Rapport de l'étude sur l'état de l'Ordre*, il apparaît clairement qu'environ les deux tiers des frères (59.2 %) participent assidûment à la prière commune ; cependant, environ 65 % n'arrivent pas à établir un équilibre entre le travail et la vie de prière. Le déséquilibre est surtout perçu chez les jeunes frères et chez les adultes jusqu'à 65 ans.
9. Presque la moitié (45.1 %) se plaint de ne pas voir la Parole de Dieu mise en valeur par la *lecture orante communautaire*, et plus de la moitié (57.7 %) dit que, dans la Fraternité, il n'y a pas d'échange d'expériences spirituelles. Les Fraternités sont peu préparées à la lecture orante de la Parole de Dieu (*Lectio Divina*) (40 %) et à l'échange sur les expériences de la vie de foi entre les frères (60 %).
10. La *Synthèse du rapport* dit que, selon les statistiques, pendant que l'intérêt pour les événements de l'Église locale et universelle est important (85.1 %), l'intérêt pour les événements socio-politiques (69.1 %) et pour le partage avec les pauvres et les marginaux (63.9 %) est moins marqué. Selon les experts, il semblerait que l'attention aux signes des temps, comme motivation idéale pour sa propre spiritualité, ait été supplantée par une attention privilégiée au contexte immédiat, aussi bien géographique que personnel, de chacun des frères (*une spiritualité attentive au contexte immédiat*) ; ou, pour mieux le dire, *une spiritualité de la vie quotidienne*.

Éclairages

¹ Cf. CCGG art. 1 §2.

² Cf. *Le Seigneur nous parle sur le chemin*, document final du Chapitre général extraordinaire 2006, 26-47.

11. Selon saint François, celui qui fait sa profession religieuse « est reçu à l'obéissance »³ : il en résulte que l'écoute attentive de la Parole de Dieu a un rôle fondamental dans la vie et le service des frères. La vie en fraternité acquiert donc le caractère d'un véritable « lieu théologique », puisqu'elle est le cadre de l'écoute de la voix de Dieu ; cela suppose que l'esprit de discernement ait un rôle déterminant dans notre vie⁴.
12. L'espace privilégié pour l'écoute est le Chapitre, qui doit avoir comme fin prioritaire de « traiter des choses de Dieu »⁵. Cela veut dire qu'il doit y avoir un lien étroit entre les temps consacrés à la prière (l'écoute de Dieu) et ceux consacrés à la rencontre des frères (l'écoute des frères).
13. *La question que nous sommes invités à nous poser cette année est si et comment nous nous laissons, nous aussi, interpeller par l'Évangile, s'il est vraiment le « vade-mecum » de notre vie de chaque jour et des choix que nous sommes appelés à faire. Celui-ci est exigeant et demande d'être vécu avec radicalité et sincérité. Il ne suffit pas de le lire (bien que la lecture et l'étude demeurent d'une extrême importance). Il ne suffit pas de le méditer (et nous le faisons avec joie chaque jour). Jésus nous demande de le mettre en pratique, de vivre ses paroles*⁶.

Suggestions pour l'élaboration des propositions

- a. Revoir la forme et les contenus de la prière en commun.
- b. Reprendre la pratique de la *lectio divina*.
- c. Apprendre à écouter la voix de Dieu aussi à travers la lecture des « signes des temps », puisqu'ils sont une Parole de Dieu par laquelle Il nous parle aujourd'hui, selon *Dei Verbum* 2.
- d. Adopter la pratique du discernement franciscain.

LA QUALITÉ ÉVANGÉLIQUE DE NOS RELATIONS FRATERNELLES

Situation

14. De l'enquête menée auprès des frères de l'Ordre, il résulte que les difficultés les plus grandes pour vivre avec joie la profession religieuse et franciscaine sont le manque de communication interpersonnelle dans les Fraternités (46 %), le manque d'organisation interne (23.6 %) et le non partage des choix de la Fraternité (21 %). Le manque de relations satisfaisantes dans la vie en Fraternité est aussi indiqué comme la première difficulté qui rend problématique et fragile l'observance du vœu de chasteté (41.8 %). De même, le vœu d'obéissance est souvent remis en question par la forte recherche de son autonomie personnelle, ou par l'individualisme (36.1 %), et par des attitudes d'orgueil et de vanité personnelle (25.6 %). Au niveau de la structure et de l'organisation, cela semble s'exprimer dans le peu de valeur attribuée par la Fraternité au Chapitre local (14.9 %). La communion fraternelle est aussi rendue difficile par la charge excessive de travail et la routine quotidienne qui éloignent de la vie de la Fraternité (34 %), cela étant aggravé par le manque de soutien de la part des confrères (30 %).

³ Cf. 2 Reg 2,11.

⁴ Cf. *Gaudium et Spes* 4; *Porteurs du don de l'Évangile*, document final du Chapitre général de 2009, 29-30.

⁵ Cf. 1 Reg 18, 1.

⁶ Cf. *Lettre apostolique du Saint-Père François à tous les consacrés à l'occasion de l'année de la vie consacrée*, 1, 2.

15. « En d'autres termes, ce que plusieurs frères dénoncent de façon douloureuse et dramatique, ce sont des formes d'isolement, d'individualisme, le peu de charité fraternelle, le peu d'accompagnement et d'appui, le peu de préoccupation et d'attention réciproque touchant la vie des confrères, leur travail personnel, l'intérêt (non pas curieux et cancanier), mais amoureux et cordial, le peu de ces choses qui font de la fraternité une véritable famille. En un mot, nous pouvons identifier cela dans la difficulté de créer et gérer de façon continue des relations interpersonnelles satisfaisantes »⁷.
16. Le *Rapport* met aussi en évidence le problème de la solitude et de l'abus des moyens de communication sociale (internet, cellulaire... : 26.6 %), comme aussi le manque d'équilibre dans les amitiés féminines et l'émergence d'autres fragilités affectives.
17. Par ailleurs, sous un aspect plus positif, il ressort de l'enquête que, pour 27 % des Frères, ce qui a motivé leur choix vocationnel a été la vie fraternelle entre les frères.
18. Pour 44.3 % des frères, leur Fraternité montre *assez* d'ouverture, de dialogue et de fraternité avec les personnes de cultures et de religions différentes, alors que pour 20.7 % la réponse est encore plus positive et on parle de *beaucoup* d'ouverture, de dialogue, etc.
19. Ressort aussi le désir de 53.9 % des frères qui considèrent nécessaire d'améliorer la qualité fraternelle des relations en Fraternité, pour revitaliser l'Ordre.

Éclairages

20. Selon saint François, notre vocation est d'être tout simplement des Frères Mineurs :
21. ... *que tous soient appelés indistinctement frères mineurs*⁸.
22. *Qu'ils se conduisent entre eux comme dit le Seigneur : Ce que vous voulez qu'on vous fasse, faites-le aux autres ; et : Ce que tu ne veux pas qu'on te fasse, ne le fais pas à autrui*⁹.
23. *Les frères, où qu'ils soient, où qu'ils se rencontrent, se montreront les uns aux autres qu'ils sont de la même famille. En toute confiance, qu'ils se fassent connaître l'un à l'autre leurs besoins : car si une mère nourrit et chérit son fils selon la chair, avec combien plus d'affection chacun ne doit-il pas aimer et nourrir son frère selon l'esprit*¹⁰.
24. Le Pape François lance, lui aussi, une invitation à tous les chrétiens, et donc à nous aussi, frères mineurs :
25. *Je désire demander spécialement aux chrétiens de toutes les communautés du monde un témoignage de communion fraternelle qui devienne attrayant et lumineux. Que tous puissent admirer comment vous prenez soin les uns des autres, comment vous vous encouragez mutuellement et comment vous vous accompagnez : « À ceci, tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples : si vous avez de l'amour les uns pour les autres » (Jn 13, 35). C'est ce que Jésus a demandé au Père dans une intense prière : « Qu'ils soient un en nous, afin que le monde croie » (Jn 17, 21). Ne nous laissons pas voler l'idéal de l'amour fraternel !*¹¹
26. À l'occasion de l'Année de la vie consacrée, le Pape François nous invite encore :
27. *Les religieux et religieuses, à égalité avec toutes les autres personnes consacrées, sont appelés à être « experts en communion ». J'attends par conséquent que la « spiritualité de la*

⁷ Rapport de recherche sur l'état de l'Ordre, p. 67.

⁸ 1 Reg 6, 3.

⁹ 1 Reg 4, 3.

¹⁰ 2 Reg 6, 7-8.

¹¹ *Evangelii Gaudium* (= EG) 99 et 101.

communio », indiquée par saint Jean-Paul II, devienne réalité, et que vous soyez en première ligne pour recueillir le « grand défi qui se trouve devant nous » en ce nouveau millénaire : « faire de l'Église la maison et l'école de la communion »¹².

28. En même temps, la vie consacrée est appelée à poursuivre une sincère synergie entre toutes les vocations dans l'Église, en partant des prêtres et des laïcs, de façon à « développer la spiritualité de la communion, d'abord à l'intérieur d'elles-mêmes, puis dans la communauté ecclésiale et au-delà de ses limites »¹³.

Suggestions pour l'élaboration de propositions

29. Promouvoir des processus de formation pour les Ministres, les Gardiens et quiconque a la charge d'animer les Fraternités.
30. Il est urgent de soigner notre formation personnelle tout au long de notre existence avec une attention particulière à l'accompagnement fraternel et personnel, en valorisant de façon particulière le projet fraternel et personnel de vie et de mission.
31. Cultiver la vie fraternelle par un programme de prière et le soin de celle-ci, par l'Eucharistie en fraternité, la lecture orante de la Parole, les exercices spirituels, les célébrations de nos saints...
32. « Travailler » à la maturité humaine : les blessures, la connaissance de soi, les présupposés humains et spirituels de la vie en fraternité. Une attention spécifique doit être donnée à la maturité affective/spirituelle, relativement au vœu de chasteté ; parler du sujet avec clarté et affronter la question ouvertement ; aider à un équilibre dans les relations affectives et prendre acte des problématiques affectives/sexuelles.
33. Nous éduquer à un usage responsable des instruments de communication.
34. Chercher des moyens et se donner une compétence pour gérer les conflits dans la Fraternité.
35. Reprendre le Chapitre comme moyen et lieu fondamental pour animer la vie en fraternité, pour élaborer notre projet de vie fraternelle, pour apprendre et exercer le discernement, pour écouter la Parole de Dieu et du frère.

LES FRÈRES LAÏCS

Situation

36. L'enquête sur l'état actuel de l'Ordre présente des données qui invitent à réfléchir sur le thème des frères laïcs. Pour 66.8 % des frères de l'Ordre qui sont clercs, 25 % sont laïcs. Ceci est cohérent avec le fait que 21.3 % des frères affirment que, dès le début de leur appel vocationnel, ils cultivaient le désir d'être prêtres, alors que seulement 9.5 % déclarent s'être sentis attirés dès le début par la vocation à la vie franciscaine laïque. Quand il s'agit d'identifier les difficultés qui empêchent de vivre sa consécration religieuse avec joie, 25.4 % des frères interrogés signalent l'accent clérical de la formation et de la mission. Cette donnée semble confirmée par le fait que sur les 14 secteurs de pastorale dans lesquels les frères travaillent, la pastorale paroissiale et celle des sanctuaires concentre à elles seules 63 % du personnel de l'Ordre.

Éclairages

¹² Lettre apostolique du Saint-Père François à tous les consacrés à l'occasion de l'année de la vie consacrée II, 3.

¹³ *Ibid.*

37. À la lumière des données rapportées et de la coïncidence de l'*Année de la vie consacrée* avec notre Chapitre général, il apparaît opportun de nous occuper à nouveau du thème des frères laïcs. Le Pape François nous invite à le faire, quand il dit que ce type de constatations relatives au nombre décroissant des religieux laïcs, qui parfois se produit aussi en d'autres contextes, n'est pas en soi un signe des temps qui annonce la fin de la vocation religieuse laïque, mais plutôt une invitation à discerner ce que le Seigneur nous demande¹⁴. Nous ne pouvons pas négliger sa dénonciation énergique du cléricalisme comme un des pires maux dans l'Église et de l'hypocrisie comme son fruit. Pour cette raison, il appelle à le combattre à tous les niveaux, y compris les maisons de formation et les séminaires¹⁵.
38. En ce sens, les frères laïcs offrent dans l'Ordre un contrepoint valide au cléricalisme, puisqu'ils nous rappellent qu'au temps de la fondation, « le petit groupe des frères, germe de l'Ordre franciscain, précède à l'origine toute distinction ministérielle. Ce sont seulement des croyants qui veulent prendre l'Évangile au sérieux »¹⁶. Ceci est une donnée que nous ne devrions pas oublier en ce temps où on parle avec insistance dans l'Ordre de la nécessité de réfléchir sur notre identité.
39. L'Ordre a, de son côté, donné une série d'indications dont il faut tenir compte dans le milieu de la formation. Le Chapitre général de 2009 a réaffirmé l'exigence d'une formation unique pour tous les frères, mais toujours respectueuse du don de chacun et des diverses vocations suscitées par l'Esprit. On se demande si le cléricalisme dans l'Ordre ne serait pas dû au fait que certains frères en formation ayant une vocation laïque ne trouvent pas d'espace avec d'autres dynamiques de formation en dehors du *cursus* clérical et finissent par choisir l'option cléricale¹⁷. En outre, il semble à propos d'inviter le Chapitre à réfléchir sérieusement sur l'insertion spécifique du frère laïc dans la vie et la mission de l'Ordre et à en assumer les conséquences pratiques correspondantes, en signe de cette « conversion ecclésiologique » suggérée par le Chapitre général de 2009¹⁸.

Suggestions pour l'élaboration des propositions

40. Que le Chapitre adresse une nouvelle requête au Pape pour que soit mené à terme ce qu'avait accepté le Synode sur la vie consacrée de 1994 (la décision sur ce qu'on appelle les *Instituts mixtes*), déjà annoncé dans *Vita consecrata*, 61.
41. Examiner l'opportunité de promouvoir des rencontres de frères laïcs au niveau régional et/ou général.

FRÈRES ÉVANGÉLISTES

¹⁴ « Réveillez le monde ! » Entretien du Pape François avec l'Union des Supérieurs généraux, tenu à Rome le 29 novembre 2013. Cf. *La Documentation catholique*, n° 2514 (avril 2014) 6-14.

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ *Porteurs du don de l'Évangile*, 6.

¹⁷ *Id.*, 26.

¹⁸ *Id.*, 25.

42. L'évangélisation est un élément étroitement lié à notre vie fraternelle. L'enquête démontre que, dans le champ de l'évangélisation, le secteur résolument majoritaire est celui de l'engagement pastoral en paroisse et de la prédication (50.6 % de l'échantillon).
43. Nous trouvons, à un moindre degré, d'autres domaines d'engagements : l'engagement social pour les pauvres, les malades, les personnes âgées (22.1 %), la prédication/direction spirituelle (21.1 %), la pastorale des jeunes et des vocations (19.3 %). Encore plus minoritaire, il y a l'engagement dans la pastorale de l'éducation dans les écoles/collèges (15.7 %), la pastorale des sanctuaires (12.4 %), les services administratifs de l'Ordre (11.2 %), les missions populaires (10.11 %), la collaboration dans des associations laïques (8.4 %), l'ouverture à de nouvelles formes d'évangélisation (7.7 %), le milieu artistique culturel (7.1 %), le secteur de la publicité et des nouveaux médias (6.2 %), le bénévolat et les échanges internationaux (1.7 %).
44. À la demande de préciser la nature franciscaine de l'évangélisation, plus de la moitié des réponses au *Questionnaire* (54.7 %) ont eu tendance à considérer plus appropriée au charisme franciscain une pastorale qui consolide une vie ecclésiale réellement communautaire et solidaire, à côté d'un second choix majoritaire (49.6 %) qui privilégie le don d'un témoignage silencieux par le bon exemple.

4a. Évangélisateurs en fraternité

45. Une vie ecclésiale et fraternelle réellement communautaire et solidaire n'est pas seulement le fruit, mais aussi le sujet de l'évangélisation fraternelle. Il s'agit donc de faire le point sur le thème *évangéliser en fraternité*, et pas seulement comme individus.

Situation

46. Là où on s'engage communautairement dans un projet d'évangélisation pensé et géré ensemble, on relève des points positifs surtout par rapport à la vie fraternelle : il y a une croissance des relations fraternelles, on se connaît et on apprend à s'estimer davantage, on arrive à partager réellement des expériences. Même la gestion pratique des engagements pastoraux devient plus simple : s'il manque un frère, on peut le remplacer par un autre sans problème. Il y a des points positifs aussi par rapport à l'efficacité pastorale : les gens remarquent une différence entre cette pastorale et les autres et perçoivent une différence de témoignage, un témoignage plus efficace et plus franciscain. Par ailleurs, on note que la collaboration à l'intérieur de la fraternité est parfois difficile, parfois même impossible. L'échec de ce projet peut créer des ruptures entre frères, membres de la Fraternité. Des frères d'une même Fraternité ne veulent pas participer à un projet partagé et donc il arrive parfois que seuls quelques frères y participent et non tous.

Éclairages

47. Nos *Constitutions générales*¹⁹ affirment le rapport entre Fraternité et évangélisation :
48. **§1** *Toute la fraternité, c'est-à-dire l'Ordre, la Province et la Maison, et aussi chaque frère, ne vivront pas pour eux seuls, mais devront être utiles aux autres, en cherchant avec tous les hommes cette communion fraternelle qu'ils vivent entre eux.*
49. **§2** *Comme cette communion, appuyée sur la prière et la pénitence, est le témoignage premier et remarquable rendu à l'Évangile et aussi le signe prophétique d'une nouvelle famille humaine, les relations des frères parmi les gens seront telles que quiconque les verra ou les écouter, glorifiera et louera le Père qui est aux cieux.*

¹⁹ C CGG art. 87 §1-2.

50. Et le Pape François s'adressant à nous, les consacrés, écrit :
51. *Nous pouvons appliquer à la vie consacrée ce que j'ai écrit dans l'Exhortation apostolique Evangelii Gaudium, en citant une homélie de Benoît XVI :*
52. *« L'Église ne grandit pas par prosélytisme, mais par attraction ». Oui, la vie consacrée ne grandit pas si nous organisons de belles campagnes vocationnelles, mais si les jeunes qui nous rencontrent se sentent attirés par nous, s'ils nous voient être des hommes et des femmes heureux ! De même, son efficacité apostolique ne dépend pas de l'efficacité ni de la puissance de ses moyens. C'est votre vie qui doit parler, une vie de laquelle transparait la joie et la beauté de vivre l'Évangile et de suivre le Christ²⁰.*

Suggestions pour l'élaboration des propositions

53. Vérifier la possibilité et éventuellement proposer que chaque Fraternité identifie au moins un projet pastoral qui peut être partagé par toute la Fraternité.

4b. Évangélisateurs et formation culturelle

54. Un autre domaine de l'évangélisation franciscaine est celui constitué par la culture. On doit remettre en question la tendance, clairement exprimée par les pourcentages cités, à concevoir l'engagement d'évangélisation seulement au niveau « paroissial » et non aussi comme un dialogue culturel. Nous sommes de moins en moins préparés pour évangéliser dans le sens de la rencontre et du dialogue avec les cultures contemporaines.

Situation

55. Le travail et l'engagement dans le domaine culturel semblent être passablement négligés de notre part, même s'il faut relever que les frères qui travaillent dans le domaine artistico-culturel (7.1 %) sont surtout des frères avec un niveau d'études élevé (38 %), mais aussi avec un diplôme (34 %). Presque la moitié sont des jeunes âgés de moins de 45 ans ; ce sont surtout des prêtres, mais la présence de frères laïcs est particulièrement élevée (36 %) ; ils œuvrent surtout en Europe occidentale (44 %) et en Amérique Centrale (19 %).
56. À ce propos, il faut aussi se rappeler la récente situation de certains Centres d'étude et de recherche de l'Ordre qui sont en difficulté et/ou en crise.

Éclairages

57. Nos *Constitutions générales* affirment la nécessité d'un engagement de l'Ordre visant à promouvoir une bonne préparation intellectuelle des frères :
58. *§1 Les études franciscaines, philosophiques et théologiques, dans l'Ordre et les Provinces, seront promues et cultivées avec une particulière sollicitude.*
59. *§2 Il faudra veiller très attentivement à former des professeurs compétents de spiritualité, d'histoire franciscaine, de philosophie et de théologie, qui sachent communiquer esprit et vie dans la ligne de saint François et des autres Maîtres de l'Ordre²¹.*
60. La préparation intellectuelle est importante pour évangéliser les cultures et inculquer l'Évangile. Comme le dit le Pape François :

²⁰ Lettre apostolique du Saint-Père François à tous les consacrés à l'occasion de l'année de la vie consacrée, II, 1.

²¹ CCGG art. 166.

61. *Dans les pays de tradition catholique, il s'agira d'accompagner, de prendre soin et de renforcer la richesse qui existe déjà, et dans les pays d'autres traditions religieuses ou profondément sécularisés, il s'agira d'évangélisation de la culture, bien qu'ils supposent des projets à très long terme. Nous ne pouvons pas ignorer, toutefois, qu'il y a toujours un appel à la croissance. Chaque culture et chaque groupe social ont besoin de purification et de maturation*²²

Suggestions pour l'élaboration des propositions

62. Comment commencer un projet organique et soutenu (à long terme) pour re-fonder le niveau culturel/intellectuel dans l'Ordre ? Éléments d'un tel projet :
63. Repenser les centres d'étude et de recherche (restructuration ou peut-être fondation de nouveaux centres), possiblement à un niveau inter-franciscain.
64. Préparer des frères hautement qualifiés.

4c. Frères en mission partagée

Situation

65. N'oublions pas la dimension *ad extra* : la mission partagée avec qui ne fait pas partie de l'Ordre. Dans le laïcat en général et dans le laïcat franciscain en particulier, nous avons un potentiel d'évangélisation dont nous ne pouvons priver ni l'Église, ni l'Ordre.
66. Mais les résultats de l'enquête montrent que seulement 16.8 % des frères considèrent la mission partagée comme un engagement prioritaire pour la revitalisation de l'Ordre et 17.1 % comme un soutien efficace pour l'évangélisation.

Éclairages

67. Comme l'affirmait le Chapitre général de 2009 :
68. *Nous, frères mineurs, nous nous sentons appelés à promouvoir le partage de notre mission avec les laïcs, comme un acte d'authentique restitution de l'Évangile, don de Dieu à toute son Église. Ainsi les laïcs exerceront leur droit et leur devoir de participer **au maintien, à la pratique et la confession de la foi transmise***²³. *Le laïc est un évangéliste de droit, et non par gracieuse concession, et encore moins à titre de suppléance pour venir au secours de nos carences de personnel. Par conséquent, il convient d'entreprendre une « conversion ecclésiologique » qui nous fasse dépasser la mentalité cléricale qui prévaut encore chez certains frères*²⁴.

Suggestions pour l'élaboration des propositions

69. Favoriser de nouvelles formes de spiritualité et de participation des laïcs à notre vie et notre spiritualité, aussi au moyen des diverses formes de « *membres associés* »²⁵.

II° VIVRE EN MINEURS

²² EG, 69.

²³ *Dei Verbum*, 10.

²⁴ *Porteurs du don de l'Évangile*, 25.

²⁵ Cf. *Vie consacrée*, 56.

Introduction

70. Après avoir traité du thème de la Fraternité, passons maintenant à son complément : la Minorité. Nous trouvons notre identité dans l'union des deux, puisque, selon la tradition biblique vétérotestamentaire, celle-ci réside dans le nom. Notre nom parle d'une identité éminemment relationnelle : nous sommes des frères et nous sommes des mineurs. Si la Fraternité spécifie *le type* de relation que nous sommes appelés à établir avec tous, la Minorité définit *le lieu* à partir duquel établir cette relation : non pas à partir de l'affirmation à outrance du sujet, mais plutôt à partir d'une attitude et d'une spiritualité qui laisse un espace pour que l'autre existe.
71. À ce sujet, il est utile de rappeler que dans un texte bref, à la fois intense et beau, le Chapitre général extraordinaire de 2006 a signalé que la Minorité, en plus de déterminer aussi bien nos relations fraternelles que notre engagement d'évangélisation, est aussi une question de mystique, puisqu'elle nous conduit à découvrir en toute personne « autre », que nous rencontrons, la présence de Dieu, celui qui est radicalement Autre²⁶. Engagés sur ce chemin, nous, frères mineurs, nous sommes appelés à être une relation qui reconnaît et affirme l'altérité dans toutes ses dimensions : humaine, cosmique et divine. Notre nom est tout un programme de vie, d'action et de spiritualité.

MINEURS CONFRONTÉS À L'EMBOURGEOISEMENT/SECULARISATION

Situation

72. Des réponses obtenues à l'enquête, on peut noter que 19.2 % des frères expriment le désir d'un choix évangélique plus radical, manifestant la volonté de vivre une plus grande sobriété et austérité dans leur vie religieuse. 26 % considèrent le style de vie de l'Ordre trop bourgeois (on parle de *tranquillité bourgeoise*) ayant une incidence négative sur la vie spirituelle. Cette situation est apte à provoquer une crise de foi et une perte d'identité du frère franciscain (25.5 %). En outre, 48 % des frères plus jeunes aspirent à un radicalisme du témoignage évangélique. Parmi les objectifs prioritaires émerge la demande d'un engagement plus explicite pour un style de vie plus simple et solidaire (47 %). Dans les réponses aux *Lineamenta*, plusieurs, en diverses entités du monde, traitent de ce point. Il ressort des réponses (surtout celles de l'Afrique et de l'Europe, mais pas seulement celles-là) le désir d'une vie plus simple (dans l'habillement, dans la nourriture, dans le style de vie) et la préoccupation de donner l'exemple d'une vie simple. On demande aussi de renoncer au superflu. Certains parlent d'un style de vie appartenant trop à la classe des « grands » (*majores*)!
73. À un niveau plus positif, on observe que dans quelques Provinces et pays, les frères vivent leur vocation dans la simplicité et sont attentifs à un usage plus simple et plus pauvre de leurs biens. Ils s'en contentent et la simplicité de leur vie devient un témoignage remarqué par les gens. Dans des pays de l'Europe du Nord, la sécularisation, qui existe depuis longtemps, a permis aux Fraternités de choisir un style de vie plus simple et plus proche des pauvres.

Éclairages

²⁶ *Le Seigneur nous parle sur le chemin*, 28.

74. Au chapitre 10 de notre *Règle*, saint François avertit les frères « dans le Seigneur Jésus-Christ : qu'ils se gardent de tout orgueil, vaine gloire, envie, avarice, souci et préoccupation de ce siècle »²⁷.
75. Dans l'*Admonition 20*, il s'exprime ainsi :
76. *Heureux le serviteur qui, lorsqu'on le félicite et qu'on l'honore, ne se tient pas pour meilleur que lorsqu'on le traite en homme de rien, simple et méprisable. Car tant vaut l'homme devant Dieu, tant vaut-il en réalité, sans plus. Malheur au religieux qui, appelé par ses frères à de hautes fonctions, refuse ensuite d'en descendre de son plein gré. Heureux le serviteur qui, appelé malgré lui à de hautes fonctions, n'a d'autre ambition que de servir les autres et de s'abaisser sous leurs pieds.*
77. Le Pape François insiste sur l'authenticité de la vie des religieux : « C'est votre vie qui doit parler, une vie de laquelle transparait la joie et la beauté de vivre l'Évangile et de suivre le Christ »²⁸.
78. Le Pape nous exhorte fortement dans *Evangelii Gaudium* à « sortir de notre confort et à avoir le courage de rejoindre toutes les périphéries qui ont besoin de la lumière de l'Évangile²⁹ et il met en garde contre cet embourgeoisement ecclésiastique subtil qu'est « la mondanité spirituelle », qu'il décrit de façon efficace :
79. *La mondanité spirituelle qui se cache derrière des apparences de religiosité et même d'amour du Seigneur, consiste à rechercher, au lieu de la gloire du Seigneur, la gloire humaine et le bien-être personnel. C'est ce que le Seigneur reprochait aux pharisiens : « Comment pouvez-vous croire, vous qui recevez la gloire les uns des autres, et ne cherchez pas la gloire qui vient du Dieu unique? » (Jn 5, 44). Il s'agit d'une manière de rechercher « ses propres intérêts, non ceux de Jésus Christ » (Ph 2, 21)³⁰.*

Suggestions pour l'élaboration des propositions

80. Comment affronter la crise de la foi liée à l'embourgeoisement et au manque d'accompagnement ?
81. Comment aider les frères à vivre ce temps de sécularisation sans perdre leur identité franciscaine ?
82. Comment aider les frères à choisir un style de vie plus simple, tant au niveau personnel qu'en fraternité ? Comment réaliser une formation permanente et un accompagnement en accord avec le discernement et un usage plus simple et sobre des biens (automobile, internet, vêtements, nourriture) ?
83. Comment vivre avec les pauvres et comme les pauvres ?

MINEURS POUR/AVEC LES PAUVRES

²⁷ 2 Reg 10,7 ; cf. 1 Reg 17, 9.

²⁸ *Lettre apostolique du Saint-Père François à tous les consacrés à l'occasion de l'année de la vie consacrée*, II. 1.

²⁹ EG, 20.

³⁰ *Id.*, 93 ; voir toute la section consacrée à la mondanité spirituelle (nn. 93-97).

Situation

- ^{84.} D'après les réponses aux *Lineamenta*, nous reconnaissons que les pauvres d'aujourd'hui sont identifiés à une gamme extraordinairement diversifiée de catégories, qui va bien au-delà du seul pauvre matériel. Nous reconnaissons comme pauvres les malades, les exclus et les marginaux, ceux qui sont méprisés et oubliés, ceux qui sont désespérés et privés du sens de la vie et de toute espérance, ceux qui ont faim de nourriture et de Dieu, les plus fragiles, les moins doués, les femmes exclues et maltraitées, les enfants non encore nés, les sans toit, les toxicodépendants, les émigrants, les victimes de la traite d'êtres humains, les réfugiés, les peuples indigènes et ceux des périphéries, les personnes âgées abandonnées et aussi la création exploitée et instrumentalisée.
- ^{85.} Selon le *Rapport* de l'enquête sur la situation de l'Ordre, un groupe assez nombreux de frères est engagé dans le secteur des services sociaux en faveur des pauvres, des aînés et des malades (22.2 %) et l'attention aux pauvres a son importance pour la vie même des frères. L'enquête nous révèle aussi d'autres données importantes. La vie simple des gens, avec qui le frère se trouve à travailler, devient une source et un stimulant aussi pour son développement spirituel (89.1 %). Le partage de la vie avec les pauvres et les marginaux s'avère moins incisif (28 %). L'exigence d'une immersion plus directe dans la vie des pauvres/marginaux est ressentie par 30.8 % des répondants : il s'agit d'environ un frère sur trois. C'est une sensibilité qui fait penser à cette autre signalée plus haut du style de vie simple et solidaire. Environ un tiers des frères ressent l'exigence de travailler pour les pauvres, les drogués, les malades du SIDA, les alcooliques, les clochards (32.9 %). Est plus bas le nombre de frères qui demandent de faire aussi vie commune avec les pauvres, les marginaux, les drogués, de façon à tout partager avec eux (24.6 %). Est encore plus bas le pourcentage de ceux qui ressentent la nécessité de partager les biens matériels avec les pauvres (14.7 %) ou de travailler pour alléger la pauvreté des autres (13 %).

Éclairages

- ^{86.} Pour notre père saint François, la rencontre avec les lépreux a été une expérience décisive dans son itinéraire de conversion et il l'a reconnue comme une véritable grâce du Seigneur :
- ^{87.} *Au temps où j'étais dans les péchés, il me semblait extrêmement amer de voir des lépreux. Mais le Seigneur lui-même me conduisit parmi eux ; je les soignai avec miséricorde ; et en m'en allant de chez eux, ce qui m'avait semblé si amer s'était changé pour moi en douceur pour l'esprit et pour le corps. Ensuite j'attendis peu, et je sortis du siècle³¹.*
- ^{88.} François parle à ses frères de la vie menée au milieu des pauvres et des marginaux comme un lieu de joie particulière :
- ^{89.} *Ils doivent se réjouir quand ils vivent parmi des gens de basse condition et méprisés, des pauvres et des infirmes, des malades et des lépreux, et des mendiants des rues³².*
- ^{90.} Dans nos *Constitutions générales*, l'option pour les pauvres est amplement réclamée et développée. C'est avant tout un impératif pour tous les frères, parce que cela fait partie de la « sequela » du Christ qui s'est fait pauvre pour nous (cf. art. 97 §1). Cela signifie vivre parmi eux et apprendre d'eux (cf. art. 66 §1 et 93 §1), partager les biens avec eux (cf. art. 72 §1), observer

³¹ Test 1-3.

³² 1 Reg 3, 2.

les événements et lire la réalité à partir d'eux (cf. art. 97 §2). Aider les pauvres et les servir doit contribuer à ce qu'ils prennent une plus grande conscience de leur dignité, la défendent et la fassent grandir (cf. art. 97 §2), et veut dire aussi défendre leurs droits et dénoncer tout ce qui les lèsent (cf. art. 69 §1-2), agir pour la justice et la paix (cf. art. 96 §2). Cette revendication des droits doit partir de la minorité, en se gardant attentivement de toute tentation de pouvoir, et être pratiquée de façon non violente (cf. art. 69 §1), évitant aussi de juger les grands, les puissants et les riches (cf. art. 98 §1).

91. Depuis le début de son pontificat, le Pape François a témoigné par le geste et la parole d'une prédilection particulière pour les pauvres. Le choix de son nom est inspiré par saint François, entre autre à cause de son amour pour les pauvres. Il veut une Église pauvre pour les pauvres. Pour lui, l'option préférentielle pour les pauvres, que l'Église a faite, « est une catégorie théologique avant d'être culturelle, sociologique, politique ou philosophique. Dieu leur accorde « sa première miséricorde »³³. Selon lui, personne ne peut se maintenir loin des pauvres.
92. *La conversion spirituelle, l'intensité de l'amour de Dieu et du prochain, le zèle pour la justice et la paix, le sens évangélique des pauvres et de la pauvreté sont requis de tous*³⁴.
93. Selon le Pape, nous devons être capables de prendre position face à l'actuel modèle économique et culturel :
94. *Aujourd'hui, nous devons dire « non à une économie de l'exclusion et de la disparité sociale ». Une telle économie tue [...] On considère l'être humain en lui-même comme un bien de consommation, qu'on peut utiliser et ensuite jeter. Nous avons mis en route une culture du « déchet », culture qui est même promue*³⁵.
95. Devant cette réalité, le Pape François demande à tous les chrétiens une ouverture et de bonnes dispositions pour « rechercher communautairement de nouveaux chemins »³⁶.

Suggestions pour l'élaboration de propositions

96. Organiser une évangélisation franciscaine qui comporte les éléments suivants : partage du pain avec les pauvres, participation aux mouvements sociaux de libération et aux initiatives en faveur des droits et de la solution des problèmes humains ; création d'espaces pour que les pauvres puissent exercer leur créativité avec notre appui ; annonce de la bonne nouvelle de l'Évangile, accompagnée de compassion envers les personnes qui souffrent.
97. Créer de nouvelles formes de vie, de service, de présence et de témoignage évangélique, spécialement dans les « périphéries » géographiques et spirituelles, en acceptant aussi l'inévitable redimensionnement lié à ces choix.
98. Créer des Fraternités insérées, comme présence dans les « périphéries », de proximité et de service aux « démunis », aux pauvres, aux marginaux, aux « invisibles et jetables » de notre société et défendre avec eux leurs droits et leurs revendications, en dénonçant les injustices des puissants. Une plus grande diffusion de ce type de Fraternités peut stimuler à vivre davantage le radicalisme de notre charisme.
99. Orienter la formation initiale et permanente en regard de la minorité, de façon à promouvoir des rencontres avec les pauvres comme lieu de notre conversion, de la recherche de Dieu, de la

³³ EG, 198.

³⁴ *Id.*, 201.

³⁵ *Id.*, 53.

³⁶ *Id.*, 201.

communion avec la réalité et les limites de l'être humain, aidant à éviter la « vie confortable », à surmonter la culture de l'individualisme, de la consommation, du bien-être et à embrasser librement la vie de frères mineurs.

MINEURS DANS L'ÉCONOMIE

7a. Vers une économie transparente

Situation

- ^{100.} À la lumière des réponses aux *Lineamenta*, il apparaît que peu de frères jugent important de gagner leur vie par leur travail (18 %). D'autre part, il y a des signes montrant qu'on a du mal à être mineurs et à vivre en mineurs, tels le standard de vie aisée et en sécurité de Fraternités, qui ne sont pas touchées par la crise économique générale, l'habitude diffuse de « s'approprier » indûment de l'argent reçu, et même des charges, des activités et des œuvres considérées comme personnelles. Les rapports des Visiteurs généraux sur ce point concordent généralement pour affirmer que souvent, trop souvent, il existe dans les Provinces une économie non transparente, individuelle en plusieurs cas, tendant davantage au bien-être qu'à la solidarité et la communion.
- ^{101.} D'autre part, on constate que plusieurs frères sentent le besoin de retrouver la signification profonde de la minorité aussi pour cette dimension qui regarde la vie « sans rien en propre » et en solidarité. Plusieurs Fraternités de l'Ordre vivent dans la simplicité, avec un style austère, prêtes même à donner le « surplus » de leurs économies locales, ouvertes aux défis et aux urgences qui se présentent à leur attention. De fait, 47 % des répondants demandent un engagement explicite et direct pour un style de vie plus simple et solidaire. Un engagement qui arrive à transformer chaque frère en un « signe prophétique qui dénonce les « fausses valeurs » de notre temps »³⁷.

Éclairages

- ^{102.} Être mineurs est l'expression radicale de la *sequela* du Christ, qui s'est vidé et abaissé (*kenosis*), a lavé les pieds et s'est solidarisé avec toute l'humanité fragile et pécheresse. La minorité est la manière concrète de vivre le *sans rien en propre*, la non appropriation indue, par rapport à Dieu, aux frères, à soi-même et à toute la création.
- ^{103.} *Que les frères, à qui le Seigneur a donné la grâce de travailler, travaillent fidèlement et dévotement, de telle sorte qu'ayant écarté l'oisiveté ennemie de l'âme, ils n'éteignent pas l'esprit de sainte oraison et de dévotion que les autres choses temporelles doivent servir. En rétribution de leur travail, qu'ils reçoivent pour eux et pour leurs frères les choses nécessaires au corps, excepté les deniers et l'argent, et cela humblement, comme il convient aux serviteurs de Dieu et aux adeptes de la très sainte pauvreté*³⁸.
- ^{104.} Nos *Constitutions générales* disent : « Tous les frères utiliseront l'argent à la manière qui convient aux pauvres »³⁹.
- ^{105.} Le Pape François dit que, lorsque l'argent se transforme en une idole, en un fétiche, l'homme devient son esclave et que se trouve nié de fait le primat de la personne humaine. Il affirme avec

³⁷ CCGG art. 67.

³⁸ 2 *Reg*, chapitre 5 ; cf. *Test* 20-22.

³⁹ CCGG art. 82 §1.

force : « L'argent doit servir et non pas gouverner ! »⁴⁰ ; d'où la nécessité de retrouver une éthique, qui renvoie à un Dieu qui est au-dehors et au-dessus des lois du marché⁴¹.

^{106.} Dans la lettre à l'Ordre pour la fête de saint François de 2012⁴², le Définitoire général se demandait comment nous pouvons vivre aujourd'hui, d'une manière fidèle et significative, notre choix de pauvreté et proposait « une évaluation rigoureuse de notre style de vie, de la mise en pratique concrète du *sine proprio*, de l'organisation économique de nos institutions » et se demandait :

^{107.} *Comment justifier les comptes de banque personnels ou le fait qu'on garde pour soi des biens (salaires, pensions, offrandes...) qui appartiennent à la Fraternité et qu'on devrait partager aussi avec les plus pauvres des pauvres ? Sommes-nous honnêtes par rapport à la société en payant les taxes ? Avec nos employés, sommes-nous en ordre par rapport à la loi ? [...] Comment pouvons-nous insuffler du courage et de l'espérance chez les nouveaux pauvres, si nous-mêmes nous n'arrivons pas à nous dispenser de tant de « besoins qui ne sont pas nécessaires » ?*⁴³

^{108.} Dans la plus récente publication *L'administration franciscaine de l'économie*, on dit :

^{109.} *Toutes les entités qui reçoivent des subventions de quelque source que ce soit, même de la Curie générale, doivent faire en sorte d'administrer les fonds de manière transparente, en veillant à les utiliser pour les buts pour lesquels ils ont été demandés, et à satisfaire les exigences de l'organisme de financement, une fois le projet terminé. Pour ce qui regarde les dons, il faut faire un discernement attentif, puisque certains sont bons et ne posent pas de problèmes, mais d'autres ne devraient pas être acceptés, même pour les donner ensuite à des fins sociales. Il peut y avoir des dons provenant de l'injustice ou de « l'argent sale ». La tradition chrétienne a dès les premiers temps demandé que l'Église n'accepte pas ces offrandes*⁴⁴.

Suggestions pour l'élaboration des propositions

^{110.} Proposer des stratégies spécifiques pour mettre en œuvre une économie fraternelle transparente, tant au niveau de tout l'Ordre que de chaque Province et chaque Fraternité locale.

^{111.} Rendre compte à la Fraternité des comptes personnels dans les banques. Vérifier dans quelles banques a été déposé notre argent, en contrôlant les investissements qu'on a réalisés avec nos dépôts.

^{112.} Revoir nos espaces, nos biens immobiliers en vue d'un travail plus efficace de promotion. Être plus efficaces et pratiques par rapport à l'exercice de notre pauvreté, en ayant comme référence les pauvres de notre temps.

^{113.} Renforcer la solidarité entre les Provinces de l'Ordre à tous les niveaux (économiques, de compétences, d'organisation).

⁴⁰ EG, 58.

⁴¹ On trouve une analyse approfondie en ce sens dans EG, 52-59.

⁴² *Solidaire et responsables. Les Frères Mineurs dans la crise actuelle*. Lettre du Définitoire général pour la fête de saint François 2012.

⁴³ *Id.*

⁴⁴ *L'administration franciscaine de l'économie*. Document du Définitoire général pour la formation à l'usage transparent, solidaire et éthique de nos ressources économiques, Rome 2014, p. 19.

7b. Vers une économie de communion et de solidarité

Situation

- ^{114.} La *Synthèse du rapport sur l'état de l'Ordre* signale les réponses relevant le peu de partage des biens entre les diverses Fraternités d'une même Province, spécialement dans les régions où il y a une grande pauvreté : en somme, une certaine asymétrie dans la distribution des biens entre les diverses Fraternités. D'autre part, l'enquête montre comment est encore très basse chez les frères l'exigence de travailler pour une économie équitable et solidaire (19.2 %) ou de promouvoir des formes de participation politique, sociale et culturelle (12.2 %).
- ^{115.} Dans les *Lineamenta*, citant le *Rapport*, on dit que peu de frères croient à l'importance de partager les biens matériels avec les pauvres (14 %), ou de pratiquer une solidarité effective avec les victimes d'injustices ou de soulager la pauvreté des autres (13 %).

Éclairages

- ^{116.} Notre spiritualité et notre tradition nous offrent des clefs de lecture et de discernement très importantes. Saint François était convaincu que tous les biens, spirituels et matériels, appartiennent à Dieu qui les donne pour le bien de tous : ils ne nous appartiennent pas personnellement⁴⁵. Nous les avons reçus comme administrateurs pour les mettre au service de tous.
- ^{117.} La restitution est liée à cela. Pour François, le partage et la solidarité sont une conséquence logique de son concept de propriété. Pour lui, Dieu est l'unique propriétaire de tous les biens qu'il distribue avec générosité à toutes les personnes⁴⁶. L'usage des choses est déterminé par la nécessité : les choses appartiennent à qui en a besoin. Pour François, le don du manteau aux pauvres n'est rien d'autre que la restitution, comprise comme une justice : il se sentait un voleur s'il ne partageait pas ce qu'il avait avec celui qui en avait le plus besoin⁴⁷.
- ^{118.} Par la profession, nous avons promis d'user des choses « dans la pauvreté et l'humilité », et d'utiliser les biens de façon à ce qu'ils soient « partagés au bénéfice des pauvres »⁴⁸. Les *Constitutions générales* demandent aussi à tous les frères de « considérer le travail et le service comme un don de Dieu et, donc, de se présenter comme des petits que personne ne redoute, parce qu'ils cherchent à servir et non à dominer »⁴⁹.
- ^{119.} Étant admis que notre pauvreté est toujours un peu hors norme, puisqu'elle ne signifie jamais une précarité totale ou un manque de sécurité, nous reconnaissons que le mot *pauvreté* « n'indique pas le manque absolu des biens, mais plutôt une sobriété et une volonté de s'en tenir à l'essentiel dans l'usage des choses, une *éthique du suffisant* qui s'oppose, par beaucoup d'aspects, à l'actuelle société de consommation [... et en outre] si nous voulons devenir plus pauvres aussi sur le plan matériel, commençons par *partager les biens* que nous utilisons avec les pauvres de notre temps »⁵⁰.

⁴⁵ Cf. 1 Reg 17, 18.

⁴⁶ Cf. 2 Cel 77.

⁴⁷ Cf. 2 Cel 87; 92.

⁴⁸ CCGG art. 72 §1-3.

⁴⁹ *Id.*, art. 76 §1.

⁵⁰ *Pèlerins et étrangers en ce monde*. Manuel pour la formation permanente sur le chapitre IV des Constitutions générales OFM, Rome 2010, section 4, 2. Notre pauvreté matérielle (on peut consulter ce texte sur le site ofm.org).

- ^{120.} Le Pape François dit à la communauté chrétienne et il nous dit : « Je vous exhorte à la solidarité désintéressée et à un retour de l'économie et de la finance à une éthique en faveur de l'être humain⁵¹.
- ^{121.} Et dans la lettre déjà citée pour la fête de saint François de 2012, le Définitoire général affirmait :
- ^{122.} *Nos choix dans le domaine de la consommation, de l'épargne et du partage sont une contribution (ou une privation) importante dans le cadre de la construction d'une économie solidaire, au service de la personne et de toutes les personnes. Pour ce motif, nous devons aussi prendre conscience que cette nouvelle économie solidaire ne sera pas seulement le résultat de décisions de haute politique économique, mais surgira aussi de ce que nous pourrons offrir à travers notre manière de vivre et d'agir... Une économie de partage nous rendra vraiment frères des pauvres et des plus petits*⁵².

Suggestions pour l'élaboration des propositions

- ^{123.} Établir des stratégies spécifiques visant à mettre en œuvre une économie plus solidaire avec les pauvres, en participant aux initiatives déjà en œuvre dans la société (par exemple par le « micro-crédit »).
- ^{124.} Se demander si l'argent qui nous est donné pour les pauvres est réellement utilisé pour les pauvres.
- ^{125.} Réfléchir à la possibilité d'une utilisation des biens immobiliers en faveur des pauvres.

MINEURS DANS LE SOIN DE LA CRÉATION

Situation

- ^{126.} Selon les résultats de l'enquête sur l'état actuel de l'Ordre, seulement 8.3 % des frères incluent l'écologie dans leur notion de minorité. Le pourcentage de ceux pour qui la minorité comprend aussi le fait d'être des artisans de justice et de paix est beaucoup plus élevé (15.9 %). Un cinquième des répondants (21 %) pensent que l'engagement pour la justice, la paix et la sauvegarde de la création devrait être prioritaire durant le prochain sexennat, même si, de manière contradictoire, cet engagement est mis à la troisième place parmi les formes d'évangélisation les plus caractéristiques du charisme franciscain. Sur une échelle de mesure *beaucoup – assez – peu – pas du tout* –, le soin des choses matérielles dans un esprit de respect de la création se situe sur une moyenne qui oscille entre *beaucoup* et *assez*, alors que la sauvegarde de la création, comprise comme engagement personnel et communautaire des frères face aux nouveaux défis mondiaux et aux priorités de l'Ordre, se trouve sur une moyenne qui oscille entre *peu* et *assez*. Il convient de noter le fait que la sauvegarde de la création n'apparaît pas parmi les exigences de la formation initiale. Sur ce sujet, la formation permanente n'a pas été prise en considération dans le *Rapport*. En somme, nous pouvons dire avec les *Lineamenta* qu'il reste beaucoup à faire pour développer une véritable « écologie franciscaine » et que cette dernière n'est pas du tout entrée dans la sensibilité générale des frères.

⁵¹ EG 58.

⁵² *Solidaires et responsables. Les Frères Mineurs dans la crise actuelle.*

Éclairages

- ^{127.} L'Exhortation apostolique *Evangelii Gaudium*, qui a le caractère d'un programme pour la vie et la mission de l'Église durant les prochaines années⁵³, indique comme une des principales tâches évangélisatrices de l'Église d'aujourd'hui le soin délicat de la fragilité en toutes ses manifestations, humaine et cosmique, qui apparaît menacée par le modèle économique dans lequel nous sommes immergés et par la culture du succès et du privé engendrée par ce modèle⁵⁴. Les *Lineamenta* se situent dans la même ligne de pensée lorsqu'ils dénoncent la relation entre économie et écologie en soulignant que le système d'économie de marché dans lequel nous vivons promeut une économie *du rejet*, du gaspillage et de l'exploitation qui manque d'une éthique des ressources naturelles.
- ^{128.} Pour cette raison, nous, frères mineurs, nous trouvons très important et nous nous sentons interpellés par les expressions avec lesquelles le Pape François conclut le discours sur le soin de la fragilité universelle :
- ^{129.} *Nous tous, les chrétiens, petits mais forts dans l'amour de Dieu, comme saint François d'Assise, nous sommes appelés à prendre soin de la fragilité du peuple et du monde dans lequel nous vivons*⁵⁵.
- ^{130.} Mais comment doit-on entendre l'expression « comme saint François d'Assise » ? Cela ne signifie pas seulement ni avant tout *à son exemple*, mais bien plutôt *à sa manière*, et cette manière est marquée par la minorité. C'est à partir de la fraternité vécue en mineur que François établit une nouvelle relation avec la création. Appelant toutes les créatures « frère et sœur », il les soustrait à l'autoréférence dominatrice de l'être humain qui leur attribue, comme fin unique, son propre service. Il en fait plutôt une fin pour elles-mêmes et, par conséquent, des êtres dotés de leur propre dignité. Ainsi, la minorité se trouve à l'origine d'une nouvelle façon d'entrer en relation avec la création. Le Chapitre général extraordinaire de 2006 en a signalé avec beaucoup de clarté les conséquences pour la mission évangélisatrice des frères⁵⁶.

Suggestions pour l'élaboration des propositions

- ^{131.} Promouvoir au niveau de l'Ordre un processus de conversion écologique inspiré du document *Sauvegarde de la création dans la vie quotidienne des frères mineurs*, publié par l'Office de Justice et paix en 2011⁵⁷.
- ^{132.} Promouvoir en formation initiale et permanente une compréhension de la minorité qui inclue la sauvegarde de la création comme élément auquel on ne peut renoncer.
- ^{133.} Faire les choix nécessaires pour que notre économie devienne une alternative au modèle économique actuel, dans un esprit de respect de la personne humaine et de l'environnement.
- ^{134.} Trouver des formes de participation et de collaboration avec les organisations qui s'occupent de la gestion des problèmes de justice environnementale.

⁵³ EG 18, 25.

⁵⁴ *Id.*, 209-215.

⁵⁵ *Id.*, 216.

⁵⁶ *Le Seigneur nous parle sur le chemin*, 30.

⁵⁷ On peut trouver ce document sur le site de l'Ordre : ofm.org

PRIÈRE

¹³⁵. Seigneur, avec la grâce de travailler, donne-nous :
l'esprit d'oraison et de dévotion, pour que nous nous engagions avec un plus grand enthousiasme dans ton œuvre créatrice ;
la *fraternité*, pour vivre dans la communion, pour discerner, choisir et faire ensemble nos travaux ;
la *minorité* et *l'humilité*, pour surmonter toute forme de peur et de pouvoir ;
la *liberté*, pour ne pas nous approprier les œuvres et commencer de nouvelles formes de présence ;
la *gratuité*, pour éteindre tout désir de nous enrichir et d'accumuler ;
la *solidarité*, pour nous sensibiliser à être et travailler avec les pauvres ;
la *justice*, pour abandonner toute forme d'exploitation ;
l'honnêteté, pour user des biens d'une manière pauvre et fraternelle.
Seigneur, fais que, par notre vie et notre engagement,
nous te restituions, à travers les pauvres,
tous les biens que nous avons reçus de toi. Amen.